

10 Port-Gentil

Journée des enfants des rues
Sans tambour, ni trompette

Père Guy Boulbin posant avec les membres d'une ONG et les pensionnaires du CEMI.



L'école ouverte également aux enfants de la rue par le CEMI.

RAD

Port-Gentil/Gabon

Aucune manifestation officielle n'a été prévue dans la cité pétrolière pour commémorer ladite journée, pourtant créée par l'Unesco en novembre 2009.

LA communauté internationale a commémoré, hier, la journée des enfants des rues. Dans la capitale économique, cette célébration est passée sous silence. Aucune manifestation n'ayant été prévue.

Les enfants de la rue, selon diverses sources, sont des mineurs qui ont pour mi-

lieu de vie ou de survie les rues. En rupture de ban avec leur milieu familial, ces enfants ne veulent ou ne peuvent rentrer chez eux. A Port-Gentil, le Centre Mission Nissi (CMN) et le Centre Espérance et Mission d'Insertion (CEMI) œuvrent dans l'accueil et le suivi de ces enfants... à l'abandon. Approché, le directeur du CEMI, Célestin Christian Makoukou, s'est montré, hélas, peu coopératif. Lui, à la tête d'un orphelinat, dit ne pas être au courant d'une journée internationale dédiée aux enfants des rues. « La journée des enfants des rues c'est quoi? Tu connais ici là comment? D'ailleurs, tu nous as apporté quoi? », nous mal-

mène le frère Célestin, agressif verbalement, refusant même la photo aux enfants qu'il a pourtant l'habitude d'exposer, avec empressement, quand un bienfaiteur débarque. A croire que ceux qui se rendent au CEMI, les mains vides, ne sont pas les bienvenus.

Plus coopératif, le père Guy Boulbin, l'un des pionniers du projet du diocèse de Port-Gentil, nous a fait savoir que le CEMI existe depuis une quinzaine d'années. Que celui-ci accueille et prend en charge des enfants en difficulté auxquels il essaie d'assurer le bien-être en leur apportant l'épanouissement, l'éveil intellectuel et l'accès à la scolarisation. « Le

but du centre est d'insérer les jeunes oisifs dans le tissu social éducatif et, si possible, de les réinsérer dans leur famille biologique », a-t-il expliqué. Ajoutant que certains parmi les jeunes encadrés ont réussi à obtenir leur Certificat d'études primaires (CEP) et, même, à intégrer la vie active. « Nous aimerions bien suivre ces jeunes au sortir d'ici, mais nous n'en avons pas la possibilité », déplore, malgré tout, le père Guy Boulbin.

Mais le diocèse, il faut le dire, a mis à la disposition des enfants recueillis un établissement scolaire, ouvert cependant à d'autres enfants de l'extérieur, en vue de susciter l'émulation. Reste que le Centre

des métiers, déjà équipé, n'est toujours pas opérationnel, faute des techniciens capables de mettre en branle les machines. La structure devra accueillir les enfants de l'orphelinat frappés par la limite d'âge. Toutes les bonnes volontés, susceptibles d'apporter leur appui au démarrage des activités de cet atelier, seront les bienvenues.

La journée des enfants des rues a été créée en novembre 2009 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'une des institutions spécialisées de l'Organisation des Nations unies (ONU) créée, elle, le 16 novembre 1945, au len-

demain de la Seconde Guerre mondiale. L'article 27 de la Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît, affirme l'un de nos interlocuteurs, « le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social ».

Par le silence observé à Port-Gentil, à l'occasion de cette journée internationale dédiée aux enfants de la rue, est-ce à dire que les pouvoirs publics locaux ne leur accordent pas une attention particulière? C'est tout comme! Même si, dans un entretien (lire ci-dessous), Flora Carine Moussavou Bivika ép. Dibata, tente de nous convaincre du contraire.

Entretien avec Flora Carine Moussavou Bivika ép. Dibata, directrice provinciale des Affaires sociales

"Une prise en charge réelle des enfants des rues à Port-Gentil exige la participation de toutes les forces vives locales"

Propos recueillis par RAD

Port-Gentil/Gabon

l'union. La communauté internationale célèbre aujourd'hui (ndlr : l'entretien a eu lieu hier), la Journée internationale des enfants des rues instituée en 2009 par l'Unesco. A cette occasion, qu'est-ce qui a été prévu dans votre champ de compétence?

Flora Carine Moussavou Bivika ép. Dibata : « Je dirai que rien n'a été prévu localement. Certainement parce qu'on n'y a pas réfléchi plus tôt, à cause des moyens financiers qui nous font défaut. Or, la célébration d'une telle journée doit être l'occasion de mener des réflexions susceptibles d'aboutir à quelques résolutions pragmatiques. En allant, par exemple, sur le terrain identifier tous les enfants des rues; ensuite prévoir des programmes d'assistance matérielle, de soutien – en ce qui concerne la nutrition, la santé, l'éducation, leur habillement, le logement etc. –, histoire d'assister les parents de ces enfants, de restructurer l'environnement familial, afin que ceux-ci ne repartent plus dans la rue. Donc, officiellement, rien n'a été fait pour des raisons de contractions budgétaires.

Soit! Mais quelle est véritablement l'ampleur de la situation des enfants des rues à Port-Gentil?

- En ce qui concerne leur nombre, je ne saurais me prononcer avec exactitude. Parce que, comme ailleurs, la situation des enfants de la rue dans la cité pétrolière n'est pas figée. Tantôt on les voit traîner dans les rues, tantôt certains disparaissent parce qu'ils auront réintégré momentanément leurs cellules familiales. Nous déplorons, néanmoins, l'absence d'un réel programme de prise en charge des enfants de la rue dans la cité de l'or noir. Laquelle exige, par-delà, la participation de toutes les forces vives de l'Ogooué-Maritime. C'est un problème de société



Flora Carine Moussavou Bivika, directrice provinciale des Affaires sociales

qui ne peut se limiter à la seule entité administrative provinciale (Affaires sociales) que je dirige. A ce sujet, le tissu associatif a un grand rôle à jouer. En effet, dans une approche systémique, il serait judicieux que des associations et autres ONG se mettent en réseau pour œuvrer en faveur des enfants de la rue, aux fins de garantir le respect de leurs droits à la vie, à l'éducation, à l'alimentation, etc. Car, chacun de nous, à son niveau, est responsable. Nous

ne pouvons pas continuer à regarder un enfant mendier sans agir ou sans faire un examen de conscience. Pour cela, mon vœu est de voir toutes les associations et ONG œuvrant dans l'action sociale, créer une synergie entre elles. Pour mieux affronter, de face, cette problématique gênante aux entournures. Entendu, je pense, que réfléchir sur l'avenir des enfants de la rue revient à réfléchir sur celui de notre pays. En parlant de son développement humain de qualité.

Existe-t-il, tout de même, un projet de vie pour ces enfants vulnérables?

- C'est tout le combat que nous menons et le sens à donner à la mise en place, dans notre pays, des structures comme les Affaires sociales. Nous nous battons pour leur réinsertion. Le CEMI a d'ailleurs mis à leur disposition une école pour leur réinsertion sociale. Aujourd'hui, un artiste international, en partenariat avec une ONG, souhaite apporter son aide à la direction provinciale de l'Action sociale, dont l'une des missions est de lutter contre la délinquance juvénile et les fléaux sociaux, par la création envisagée d'une école de cirque à Port-Gentil. M. Bou-tamba, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a pu échapper à la délinquance grâce à l'art du cirque. C'est dans une perspective du donner et du recevoir qu'il souhaite vivement transmettre, par la culture et le goût de l'effort, son savoir-faire à ce pan de la jeunesse en dérive. Son projet, lorsqu'il verra le jour, sera porteur d'espoirs, au regard de nombreuses opportunités qui seront offertes, dont les métiers de l'audiovisuel. Selon lui, ce projet prendra aussi en compte toutes les autres catégories d'enfants vulnérables. Ce projet nous concerne tous. Il a besoin de tous les acteurs du système provincial de protection des Droits de l'enfant. A nous de conjuguer nos efforts pour réduire le nombre d'enfants dans les rues et, partant, celui d'enfants vulnérables. Pour cela, chacun doit jouer sa partition.